

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 4 novembre 2016**

L'an deux mille seize, le quatre novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel JOUZEAU, Maire.

Etaient présents : M. PÉROT Yannick, Mme GUÉRINEAU Brigitte, M. ARNAULT Michel, Mmes ARQUEZ Micheline, Ms PHILIPPOT Jocelyne, Ms JOLY Michel, BARRAULT Pierre, MOLET Hervé, BERTHELOT David, Mmes POISSON Emmanuelle, RAVAN Bénédicte

Etaient excusés M. BONNICHON Philippe, Mmes BERTHELOT Maria, FERNANDES DIAS Sophie

Secrétaire de séance : M. MOLET Hervé

Date de convocation : 27 octobre 2016

M. BONNICHON Philippe a donné pouvoir à M. ARNAULT Michel pour le représenter et émettre tout vote,

Mme BERTHELOT Maria a donné pouvoir à Mme ARQUEZ Micheline pour la représenter et émettre tout vote,

Mme FERNANDES DIAS a donné pouvoir à Mme GUÉRINEAU Brigitte pour la représenter et émettre tout vote

Le compte rendu de la réunion du 10 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR** :

- Statuts et compétences de la communauté de communes « Loches Sud Touraine »
- Dissolution du Syndicat Intercommunal de l'EHPAD d'Abilly
- Election des délégués communautaires
- Acquisition immeuble
- FDSR - Fonds Départemental de Solidarité Rurale 2017
- Agence Postale - Remplacement du personnel en congés
- Questions diverses

***Délibération - 01/11/2016 - Statuts et compétences de la communauté de communes LOCHES SUD TOURAINE***

Le maire propose de valider les compétences proposées par les 4 communautés de communes et explique :

il y aura un lissage des compétences sur les quatre territoires ; la grande difficulté reste les prévisions budgétaires ; le recours à la sous-traitance est une facilité coûteuse.

Le conseil municipal approuve le projet des compétences de la Communauté de Communes de « Loches Sud Touraine » tel que présenté (compétences obligatoires, optionnelles et facultatives)

Présents	12
Pour	15 (3 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Délibération n° 02/11/2016 - Dissolution du Syndicat intercommunal de l'EHPAD d'Abilly***

Monsieur le maire rappelle que l'ensembles des conseils municipaux des 13 communes membres ont approuvé la dissolution du syndicat dans les 75 jours suivant la notification du Préfet d'Indre-et-Loire.

Afin de permettre cette dissolution au 31 décembre 2016, le comité syndical a voté la répartition du patrimoine (actif et passif) du Syndicat.

Le conseil municipal accepte la proposition de répartition du patrimoine du SI de l'EHPAD d'Abilly, à date de la dissolution du Syndicat tel que présenté ainsi que les comptes d'actif et de passif

Présents	12
Pour	15 (3 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Délibération n° 03/11/2016 - Election du délégué communautaire et de son suppléant***

Le nombre de délégués communautaires pour la commune est réduit à un seul au lieu des 3 qui avaient été élus en 2014.

Le maire explique les modalités de l'élection du délégué et de son suppléant.

Une seule liste a été déposée : *conseiller titulaire JOUZEAU Michel, conseiller suppléant ARQUEZ Micheline* ; le résultat du vote est le suivant :

Présents	12
Pour	15 (3 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

Monsieur JOUZEAU remercie l'assemblée de la confiance qui lui est accordée et ajoute qu'il s'efforcera dans la mesure de ses moyens de défendre la Commune.

***Délibération n° 04/11/2016 - Acquisition d'un ensemble immobilier (Garage ONDET)***

Le garage ONDET est à vendre 55 000 €, une personne était intéressée pour y entreposer des voitures ; Monsieur le maire propose d'acheter cet ensemble immobilier, ces bâtiments présentent l'intérêt d'être attenant à l'école et d'être situés à l'entrée nord du bourg.

L'acquisition est adoptée à l'unanimité

Le financement retenu pour cette opération est l'emprunt.

Présents	12
Pour	15 (3 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Dossier n° 01/11/2016 - FDSR (Fonds départemental de solidarité rurale)***

Le dossier de l'éclairage public avec remplacement des lampes énergivores est envisagé pour prétendre au FDSR.

***Délibération n° 05/11/2016 - Agence postale, remplacement du personnel en congés***

Il est décidé de ne pas fermer l'agence postale pendant les congés annuels et de recourir au remplacement de l'agent afin de maintenir le service public.

Présents	12
Pour	15 (3 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

## *Questions diverses*

### **Travaux de voirie :**

Le devis de l'Entreprise VERNAT est accepté pour un montant de 21 324.25 € HT comprenant des travaux Route de Maillé, La Piraudière, Route de Descartes et Rue du Stade.

### **Travaux d'enrobés**

Le STA de l'Ile-Bouchard a proposé, dans le cadre du programme d'enrobés 2017, la réfection de la couche de roulement au niveau du Corps de Garde ; le maire propose d'aménager en même temps l'accès à la gare.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.*

Le Maire,  
Michel JOUZEAU